

SYNDICATS de l'INSEE ANTILLES- GUYANE
CGT, CTU, CGT-FO

Communiqué de presse

Grève des enquêtrices et enquêteurs de l'Insee :

L'enquête emploi et l'indice des prix sont menacés en Martinique, Guadeloupe et Guyane !

Les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee des Antilles-Guyane rejoignent le mouvement de grève de leurs collègues métropolitains.

Cela aura des conséquences sur l'indice des prix publié en juin, et les résultats de l'enquête emploi (qui donne les chiffres du chômage au sens du BIT).

Les enquêtrices et enquêteurs, soutenus par l'intersyndicale CGT CFDT FO SUD, revendiquent de meilleures conditions salariales pour leur futur statut.

Le futur statut : rémunération générale en baisse, et utilisation de la sur-rémunération pour baisser le salaire de base !

Le ministère des Finances, dont dépend l'Insee, s'est engagé depuis plus de deux ans, à proposer de meilleures conditions d'emploi, notamment en améliorant les garanties d'emploi (contrat et non plus vacations) et une meilleure protection sociale.

Cependant, outre que ces négociations traînent en longueur, la direction de l'Insee profite de ces négociations pour imposer une régression salariale à une grande partie des enquêtrices et enquêteurs.

Elle ne propose qu'une rémunération horaire proche du Smic et beaucoup de contrats à temps partiel.

De plus, elle profite de l'octroi, normal pour des contractuels, de la sur-rémunération des agents publics, pour minorer la base de calcul du salaire de base. En résumé, la direction estime qu'avec la sur-rémunération les enquêtrices et enquêteurs seront bien mieux rémunérés qu'avant, donc elle peut s'asseoir sur les règlements !

Inadmissible !

Le statut actuel : la précarité sans fin !

Ils sont plus de 100 vacataires en Antilles-Guyane. 85% d'entre eux sont des femmes. Elles et ils ont plus de dix ans d'emploi dans le métier d'enquêteur Insee, même si leur embauche se fait enquête par enquête.

Elles et ils réalisent des enquêtes auprès des ménages (enquête emploi, enquête logement...) ou des relevés de prix. Elles et ils sont payés à la pige et un système, le « 60/40 » transforme une partie de leur salaire en frais de déplacement, ce qui est un préjudice pour leur protection sociale. En trente ans d'évitement de cotisations sociales, cela a présenté une économie à hauteur de 100 millions d'euros.

De fait, ils n'ont pas droit à de réels congés maladie, au risque de voir leurs revenus très largement amputés. Leur retraite est minimaliste.

Même pour les quelques enquêtrices ou enquêteurs qui avaient réussi à obtenir un CDI, comme en Martinique, les conditions d'emploi sont tout aussi précaires. Sur ce sujet voir le tract :

<http://www.cgtinsee.org/dossiers/enqueteurs/statut/2012/Tract%20enquetrice%20CDI%209%20mars%202012.pdf>

Rappelons que cette grève est nationale, et a des conséquences sur des indicateurs fondamentaux pour le débat public:

-l'indice des prix est fortement perturbé depuis le mois de novembre 2011

-les chiffres du chômage de juin seront perturbés. En effet, les enquêtes non collectées actuellement pour fait de grève auraient dû servir à son estimation.

A Fort-de-France le 14 mai 2012